



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR COIFFURE DE MARIÉE SUR MODÈLE

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 31 mars 2026.**
- **Inscription en ligne uniquement : billetweb.fr/trophee-coiffure-normandie-2026**

Le concours Coiffure de mariée sur modèle, championnat de France Senior est une épreuve distincte du challenge inter-écoles et du championnat de France junior. Cette catégorie de haut niveau s'adresse aux professionnels confirmés et aux talents issus des parcours d'excellence.

- **Profils admis :** Accessible aux coiffeurs et coiffeuses de plus de 23 ans ayant terminé leur apprentissage.
- **Critère de niveau :** Cette épreuve est aussi ouverte, sans limite d'âge, à toute personne ayant intégré ou suivi les entraînements de l'Équipe de France Coiffure (excepté les membres actuels), y compris aux professionnels de moins de 23 ans non éligibles à l'épreuves junior du fait de leur niveau.
- **Restriction :** Pour garantir l'équité de la compétition, les membres actuellement actifs au sein de l'Équipe de France et de leurs entraînements ne peuvent pas participer.
- **Titre :** L'ensemble des participants de cette catégorie concourent pour le titre de Champion-ne de France Senior.

Règlement :

1. Les concurrent-e-s réalisent une coiffure de mariée.
2. Les concurrent-e-s donneront libre cours à leur imagination artistique pour mettre en valeur la femme dans une coiffure à vision commerciale.
3. Le choix de la ou des couleurs est libre (3 couleurs max). Au final les couleurs doivent présenter une harmonie acceptée par la majorité des consommateurs.
4. La longueur des cheveux est libre.
5. Les concurrent-e-s brossent les cheveux en arrière avant le début de l'épreuve.
6. Pendant l'épreuve, les concurrent-e-s peuvent utiliser des ciseaux pour nettoyer les pointes.
7. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
8. Les postiches sont interdits.
9. Tout matériel est autorisé, y compris les fers à lisser et à friser.
10. Les extensions de cheveux sont permises, mais doivent être appliquées avant l'épreuve.
11. Les petits ornements sont autorisés.
12. L'habillage du modèle doit être adapté à la coiffure.
13. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour l'habillage du modèle.
14. Les concurrent-e-s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury.
15. **Merci de prendre connaissance du règlement intérieur au verso.**

Durée de l'épreuve : 40 minutes - Pointage : minimum 21 points, maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 choix 4 ou contact@unec-normandie.fr



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE 2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A DESTINATION DES CANDIDAT·ES, DE LEURS ACCOMPAGNANTS ET DU PUBLIC.

1. VESTIAIRES

- **Accès** : Les vestiaires sont mis à disposition des candidat·es 1 heure avant le début de leur épreuve pour la préparation des tenues et le dépôt des effets personnels.
- **Restriction** : L'accès est strictement réservé aux candidat·es et à leurs modèles. Aucun accompagnant ou entraîneur ne sera admis.
- **Préparation technique** : **L'utilisation de sèche-cheveux et le coiffage sont formellement interdits dans les vestiaires.** Les candidat·es seront appelés au micro pour préparer leurs modèles (ou têtes malléables) directement sur le plateau de concours 20 minutes avant l'épreuve.
- **Libération des lieux** : Après chaque épreuve, les candidat·es doivent impérativement libérer le vestiaire, sauf s'ils participent à une autre épreuve dans un délai inférieur à 2 heures.
- **Savoir-vivre** : Merci de veiller à ne pas encombrer l'espace afin de garantir un environnement de travail confortable pour tous.

2. CIRCULATION ET SÉCURITÉ

- **Fluidité** : Il est demandé de ne pas stationner dans les couloirs afin de laisser la circulation libre, notamment pour les candidat·es se rendant en épreuve et l'équipe d'organisation.
- **Sécurité** : Il est strictement interdit d'encombrer les sorties et issues de secours.
- **Hygiène** : Des sanitaires sont accessibles au sous-sol, à l'entrée du bâtiment. Le respect de la propreté des lieux est impératif ; des poubelles sont à votre disposition.
- **Responsabilité** : L'UNEC Normandie et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel personnel.

3. SALLE DE SHOW ET RESTAURATION

- **Mobilier** : L'apport de chaises pliantes personnelles est interdit. Le mobilier déjà en place (chaises, tables, bancs extérieurs) ne doit en aucun cas être déplacé.
- **Restauration** : La consommation de nourriture est autorisée sur les chaises de la salle de show ainsi que sur les bancs prévus à cet effet.

**Pour la sécurité et le confort de tous,
merci de respecter scrupuleusement ce règlement.**
